

AVIS N° 109-2020 / DC/BR / DG SUKUK ETAT DU MALI 6,25% 2018-2025

Paiement de la marge semestrielle et Remboursement partiel du Principal

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des Teneurs de Comptes/Conservateurs, que le Trésor Public du Mali procédera, le 24 août 2020, au paiement de la marge semestrielle et au remboursement partiel du « SUKUK ETAT DU MALI 6,25% 2018-2025 » pour un montant global net d'impôt de 6 573 281 250 FCFA (Six Milliard Cinq Cent Soixante Treize Millions Deux Cent Quatre-Vingt-un Mille Deux Cent Cinquante FCFA).

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter la société de gestion et d'intermédiation chargée du service financier de cette opération : SGI MALI, BP E2477 Bamako - MALI, Tél. : (223) 20 29 41 19, Fax : (223) 20 29 29 75.

Fait à Abidjan, le 12 août 2020

Le Directeur Général

Dr Edoh Kossi AMENOUNVE

Afrique de l'Ouest UEMOA

Central + DC / BR + Banque

LE DIRECTEUR

01 BP 3802 Abidian 01